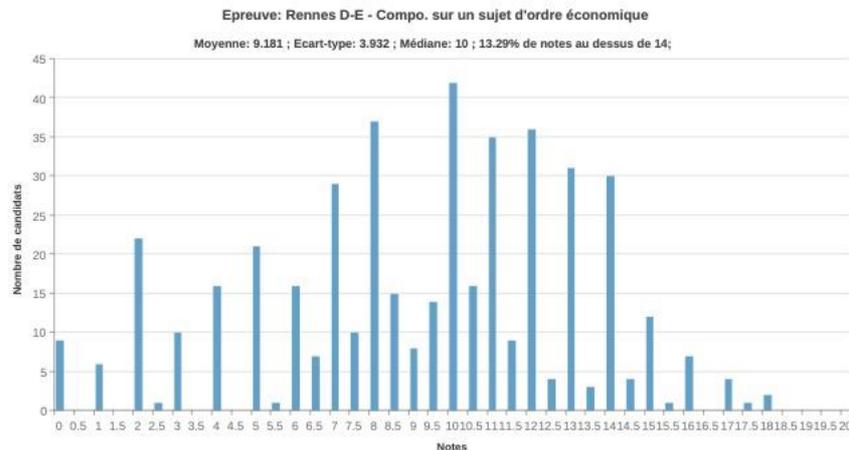


Rapport de jury Épreuve d'économie

I – Statistiques



II - Rapport

- [1] Les candidats à l'épreuve d'économie devaient traiter le sujet : « La politique monétaire conventionnelle a-t-elle encore un avenir ? »
- [2] La moyenne des notes est de 9,18, l'écart-type de 3,93, la note la plus basse de 0 et la note la plus élevée de 18. La moyenne est comparable à celle du concours précédent mais l'écart-type plus élevé (donc des notes un peu plus dispersées autour de la moyenne). La distribution des notes reflète une certaine hétérogénéité dans les copies : beaucoup de candidats ont eu du mal à définir correctement les termes du sujet et à produire des copies théoriquement étayées, illustrées de façon pertinente et rigoureuse dans leur plan.
- [3] Le sujet posé cette année permettait d'aborder une thématique d'actualité, au moment où les banques centrales modifient la stratégie monétaire qu'elles ont adoptée depuis la crise de 2008. C'est un sujet qui mobilise des connaissances standards de macroéconomie et une maîtrise de l'actualité conjoncturelle.
- [4] Les attendus concernant le traitement de la question portaient sur la définition de la nature conventionnelle ou non-conventionnelle de la politique monétaire, sur les mécanismes de transmission des différentes pratiques de la politique monétaire, et sur les objectifs réalisés tant en Europe qu'aux Etats-Unis ou dans les économies des pays industrialisés. La thématique à explorer ne posant pas de difficulté majeure, les correcteurs ont été particulièrement attentifs à la structure de l'argumentation, aux fondements théoriques utilisés dans les copies, ainsi qu'à la mobilisation de l'actualité récente à fin d'illustrer de manière concrète le propos analytique, ceci afin de permettre une meilleure discrimination des candidats.

[5] Parmi les défauts récurrents constatés, les correcteurs ont été surpris par l'ignorance dans de nombreuses copies de la connaissance de la nature conventionnelle ou non-conventionnelle de la politique monétaire. En particulier, très souvent, les termes du sujet n'ont pas été définis. Beaucoup de copies ont traité de la politique monétaire, ou de sa relation avec l'activité économique, ou ont négligé l'aspect actuel important du sujet (« encore », « avenir ») et ont donc disserté sur la thématique proposée en faisant abstraction de son actualité théorique ou factuelle. Le jury s'inquiète de la méconnaissance d'un débat et de notions qui sont largement répandus dans la littérature académique et non académique depuis une quinzaine d'années. Sur le plan de la forme, le jury a également relevé un relâchement au niveau de la qualité rédactionnelle et calligraphique (!) des copies rendant difficile la simple lecture des copies.

[6] Les éléments théoriques à intégrer dans une bonne copie sur ce sujet peuvent être sans exhaustivité :

- Les mécanismes de création monétaire et la structure du secteur bancaire, le rôle de la finance intermédiée ;
 - Définition précise de la nature des politiques conventionnelles et non conventionnelles ;
 - Explication du passage de la politique conventionnelle à la politique non-conventionnelle du fait de la crise de 2008 ;
 - Présentation des différentes mesures de politique non conventionnelle (*qualitative, quantitative and credit easing*)
 - Problématique du « zero lower bound »
 - La question du guidage des anticipations (*forward guidance*)
 - La question de la stabilité financière
 - Les enjeux de la situation actuelle, le sujet étant posé dans un contexte de remontée des taux
-